

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 131 (2010)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



JUIN 2010

Le mois où coule le miel

C'est la période de la grande activité. La récolte bat son plein et une animation fiévreuse règne au rucher, de la première heure... à la nuit tombante.

Les colonies d'abeilles ont atteint le point culminant de leur développement. Si elles disposent de suffisamment de place et si dame nature veut bien nous donner des miellées qui se maintiennent sans interruption, l'harmonie au sein de la ruche peut être conservée, sinon gare à l'essaimage.

Aux fortes colonies et en région mellifère, il faudra surveiller les hausses qui, parfois, se remplissent par enchantement. Dans ce cas, une seconde hausse sera placée sur la première.

Les abeilles operculent le miel récolté sur les premières floraisons abondantes, telles que les dents-de-lion, les cerisiers, les arbres fruitiers, les érables, le colza ou les fleurs d'acacias. La miellée précoce donnera un miel clair, blond. Il faudra penser à extraire ce miel par temps sec et ne prendre que les cadres operculés pour assurer un miel avec une teneur en eau de moins de 18% afin d'éviter qu'il ne fermente. Pour éviter le pillage, remettez les rayons vides dans les ruches le soir en ayant pris soin de les asperger d'eau fraîche avant.



Attention, en juin il y a souvent un trou dans les floraisons, ce qui fait que la récolte peut être maigre. Raison pour laquelle une attention particulière doit être faite pour que les abeilles aient de quoi se nourrir. Les colonies les plus fortes sont souvent les premières à mourir de faim. L'idéal est de garder en réserve des cadres de corps pleins de nourriture operculée, qu'elles consommeront sans la déplacer dans la hausse. Selon la force de la colonie, 6 à 10 kg peuvent lui être nécessaire. On peut aussi donner à lécher les opercules de la première extraction. Si une grande disette menace et qu'il faille donner du sirop de sucre, il faudra impérativement enlever la hausse, pour que ce sirop ne soit pas mélangé à une éventuelle nouvelle récolte.



C'est aussi dans la deuxième partie de juin, soit juste après la première récolte, suivant la région, que l'apiculture pastorale prendra ses quartiers d'été à la montagne où dans d'autres endroits fournissant aux abeilles une seconde miellée qui permettra de doubler vos chances de récolte. Attention, la floraison passe très vite en montagne. Veuillez annoncer à temps à votre inspecteur votre volonté de déplacer/vendre des colonies. Tout déplacement de colonie, nuclei doit être annoncé et noté dans la liste de contrôle de déplacement des colonies en possession de chaque apiculteur.

Cette démarche doit aussi être faite auprès de l'inspectorat du lieu de destination, éventuellement par l'acheteur de vos colonies.

Pour les ruchettes de fécondation, voir informations parues dans la revue du mois de **mai 5/2010, page 37**.

A noter que toute vente de reine doit aussi faire l'objet d'une annotation dans la liste de contrôle précitée.



Cette période, permettra aussi pour de nombreux apiculteurs de voir entrer les miellées de pucerons, le miellat.

Selon les essences sur lesquelles les abeilles ont butiné, le miel que vous aurez extrait, cristallisera plus ou moins vite ou pas du tout dans le maturateur.

Les miels de pissenlit et de colza cristallisent en quelques jours, celui de miellat de sapin très lentement, le miel d'acacia (robinia) pas du tout.

Pour éviter des miels aux cristaux trop grossiers qui, selon certains goûts, sont désagréables sur la langue, on peut diriger la cristallisation.

Pour ce faire, il faut brasser le miel tous les jours, dès le début de la cristallisation. Cela aura pour effet de briser les gros cristaux en petites particules autour desquelles se formeront de plus petits cristaux en grand nombres. Le miel sera alors pâteux.

Il est aussi possible d'ensemencer un miel qui n'a pas commencé sa cristallisation avec une petite proportion d'un autre dont la cristallisation est fine.

N'oubliez pas :

- de vous occuper de vos cires,
- de soufrer la réserve de cadres bâtis,
- de commander le nourrissement d'après récolte et celui d'hiver.



Vous aurez également tout à y gagner si vous commencez durant juin un petit élevage de reines et de nucléis qui pourront vous servir plus tard à remplacer une reine défectueuse ou à renforcer une souche faible ou par les temps qui courent, à éventuellement repeupler votre rucher.

Rémy Meier